

ROSEL *Info*

N° 37

Avril 2005

Directeur de la publi-
cation :
Michel LEFONDRE

Réalisation :

Gisèle CHALLE
Marc FONTAINE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout rensei-
gnement sur la
publication :

Tel.: 02 31 80 01 51

Le mot du maire :

Le mois de mars est traditionnellement celui de l'adoption des budgets communaux. Le Conseil municipal de ROSEL s'est inscrit dans cette tradition en adoptant, lors de la séance du 3 mars 2005 le budget primitif 2005 dont les grandes lignes sont présentées dans ce numéro de ROSEL Infos. Ce « mot du maire » ne sera pourtant pas consacré à ce budget 2005, qui ne comporte pas d'augmentation des taux d'impôts communaux, mais à l'analyse et au commentaire de la dernière publication de la Communauté de communes « Entre Thue et Mue » qui a été distribuée à l'ensemble des habitants. Ce document, présentant essentiellement le bilan 2004 des dépenses de voirie et d'enfouissement de réseaux assurés par la Communauté, a sans doute, en effet, entraîné des interrogations et justifie un certain nombre de précisions et d'observations.

1 – En premier lieu, ce bilan ne prend en compte que les seuls travaux réalisés et payés sur l'exercice comptable 2004. Or le programme prévisionnel 2004, certainement trop ambitieux, a donné lieu à d'importants reports de travaux qui ne seront réalisés et payés que sur l'exercice 2005 (les « restes à réaliser » dans le vocabulaire budgétaire et comptable). Ainsi s'agissant de ROSEL, se sont retrouvés reportés les travaux de réfection des trottoirs des rues du Jardin Céleri, de l'Abbé Bourdon et des Tailleurs de pierre. Il est vrai que, suite à des débats et contestations sur les caractéristiques de ces travaux avec une grande partie des habitants du quartier, la réalisation de ces derniers sera sans doute encore reportée...

2 – En second lieu, la comparaison des montants de travaux selon les communes doit être faite sur une période pluriannuelle pour être valable. Car il n'est pas anormal à ce que les circonstances conduisent à ce que telle ou telle commune voit se réaliser chez elle, une année déterminée un montant de travaux particulièrement élevé qui pourra être compensé, l'année suivante, par un volume plus faible. C'est ainsi que sur les trois années 2001, 2002 et 2003 notre commune avait bénéficié de travaux de voirie et d'enfouissement de réseaux pour un total de 146.000 €, ce qui vient relativiser le bilan comptable brut de l'exercice 2004.

3 – Enfin, en troisième lieu, l'établissement de tels bilans par la Communauté permet de les mettre en parallèle avec le montant des charges annuelles de voirie et d'éclairage public tel qu'il avait été évalué, commune par commune, lors de la mise en place d'Entre Thue et Mue. Pour ROSEL, le montant retenu était globalement de 33.000 € : notre commune a donc, jusqu'à présent, bénéficié de réalisations annuelles plus importantes que celles qui se trouvaient induites par le niveau évalué par des charges transférées. On doit ajouter que tel est le cas pour l'ensemble des communes mais que certaines d'entre elles, il est vrai, ont vu se réaliser chez elles des travaux pour des montants particulièrement élevés par rapport à l'évaluation des charges. Cette situation aboutit d'ailleurs à rendre plus difficile l'élaboration du budget communautaire 2005 et à réduire les ambitions de certains en matière de travaux de voirie. Ayant été plus raisonnable que d'autres, notre commune devrait être, moins que d'autres, touchée par cette réduction.

Michel LEFONDRE

Séance du Conseil municipal du 3 mars 2005

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité des membres présents, le budget primitif 2005. Celui-ci s'établit, en recettes et dépenses, à un total prévisionnel de 360 000 € se répartissant entre section de fonctionnement (275 000 €) et section d'investissement (85 000 €).

En fonctionnement, malgré une prévision d'augmentation des dépenses de personnel de plus de 8% par rapport à 2004 liée à un cumul d'avancement d'échelons des deux agents communaux sur 2005, il n'a pas été jugé nécessaire d'augmenter les impôts communaux. En effet les bons résultats 2004 ainsi que les prévisions de recettes ordinaires pour 2005 permettent de faire face aux charges prévues. Le budget, tel qu'il a été voté, comporte ainsi un virement prévisionnel d'investissement de 52 000 € et le maintien d'une réserve de 53 500 €.

Dans ce contexte, facilité en outre par une croissance plus restreinte de la contribution demandée par le service départemental d'incendie et de secours, le budget a pu également intégrer une augmentation de la contribution au syndicat du centre d'animation de Lasson-Rosel qui passe de 6500€ à 7000€. De même, outre une augmentation limitée de la contribution aux diverses associations locales, a été votée une subvention de 1000€ au bénéfice des sinistrés de l'Asie du sud-est.

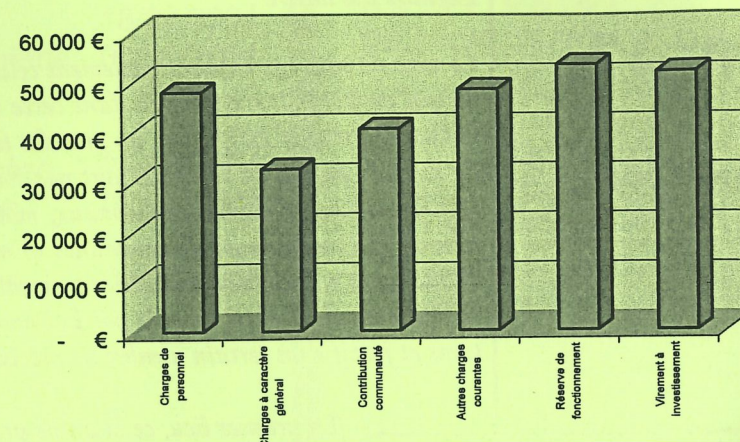
En investissement, les dépenses envisagées concernent trois rubriques :

- Un certain nombre d'acquisitions de matériels (extincteurs, décorations, panneaux de circulation...) pour un montant prévisionnel de 10 000 €.

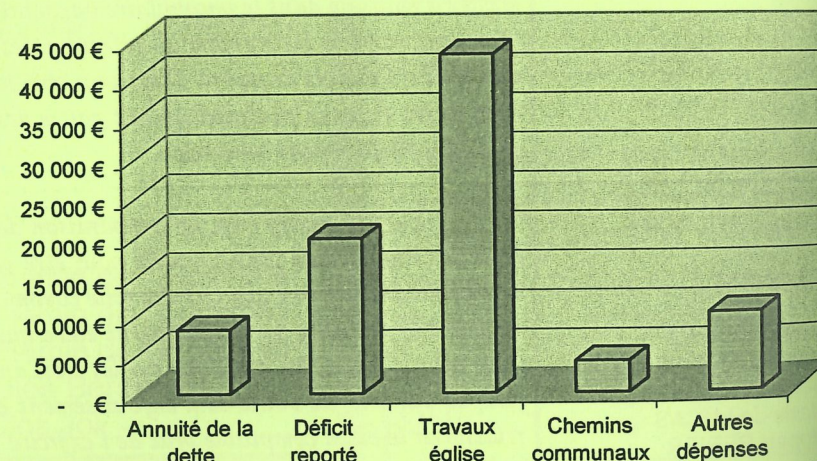
- Des travaux d'amélioration de chemins ruraux qui pourront être réalisés grâce à la prévision d'un crédit de 4 000 €.

- Une enveloppe de 43 000 € a été prévue pour des travaux à l'église de Rosel, travaux comportant à la fois une réfection de l'installation électrique, laquelle connaît des dysfonctionnements, et une rénovation de la première partie de la nef. Ces travaux pourront bénéficier d'une subvention importante de la part du conseil général (taux de 40%) mais celle-ci, par prudence, n'a pas été inscrite.

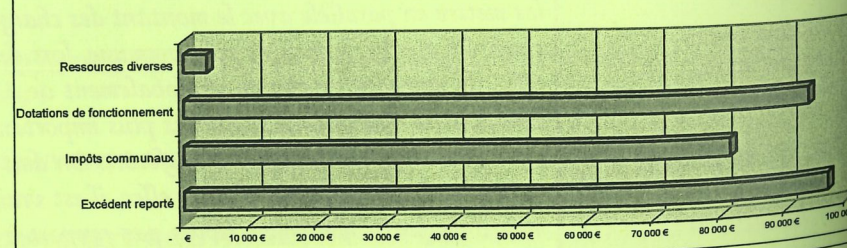
Dépenses de fonctionnement



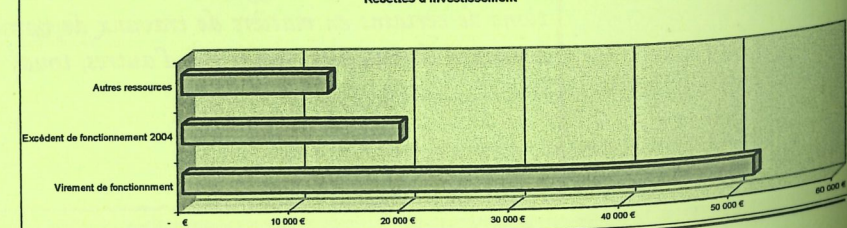
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



Budget 2005

DEPENSES

Fonctionnement	275 000 €
Charges de personnel	48 000 €
Charges à caractère général	32 500 €
Contribution communauté	40 520 €
Autres charges courantes	48 480 €
Réserve de fonctionnement	53 500 €
Virement à investissement	52 000 €

Investissement	85 000 €
Annuité de la dette	8 200 €
Déficit reporté	19 747 €
Travaux église	43 000 €
Chemins communaux	4 000 €
Autres dépenses	10 053 €

RECETTES

Fonctionnement	275 000 €
Excédent reporté	96 670 €
Impôts communaux	81 387 €
Dotations de fonctionnement	93 480 €
Ressources diverses	3 463 €

Investissement	85 000 €
Virement de fonctionnement	52 000 €
Excédent de fonctionnement 2004	19 750 €
Autres ressources	13 250 €

BILAN 2003 des syndicats d'eau potable et d'assainissement

SYNDICAT d'ADDUCTION d'EAU POTABLE de BRETTEVILLE L' Orgueilleuse

SYNDICAT d'ADDUCTION d'EAU POTABLE de CAEN OUEST

Mode d'exploitation : Affermage	Durée du contrat: 12 ans
Exploitant : SAUR	Date de fin contrat: 31/12/2011

Affermage SAUR	Durée du contrat: 12 ans
	Date de fin de contrat: 30/06/06

Population concernée par ce service : 7797	
ABONNES	2522 abonnés
RESSOURCES	
Ressources propres (forage Thaon)	483 730 m3
Importations (synd de Coulombs)	0

Population concernée par ce service : 4940	
ABONNES	1979 abonnés
RESSOURCES	
Ressources propres	0
Synd Thaon	315 986 m3

VOLUMES	
Volumes mis en distribution et consommés	
Volume mis en distribution	392 700 m3
Volume total consommé	335 011 m3
Soit un rendement primaire du réseau de: 85.31 %	
Détail des exports :	Importateur
de Cheux St Manvieu	91 030 m3

VOLUMES	
Volumes mis en distribution et consommés	
Vol en distrib	315 986 m3
Vol total cons	267 869 m3
Soit un rendement primaire du réseau de: 84.77 %	

Qualité de l'eau	
Analyses conformes aux normes sauf les nitrates	
12	

Qualité de l'eau	
Analyses conformes aux normes	

Recettes	
Ventes d'eau en gros	210 100 €
Taxes de raccordement	30 193 €
Divers (bail pour antennes)	6 843 €

Recettes	
Ventes d'eau en gros	101 545 €
Taxes de raccordement	23 452 €
Montant du SYMPERC :	6 158 €

TRAVAUX réalisés en 2003	
Travaux protection forage	
Travaux canalisations	

TRAVAUX réalisés en 2003	
Démolition du château d'eau	
Travaux canalisations	

Service Assainissement

Exploitant	SAUR			
rattach. ... DISTRICT de CAEN				
Date de fin de contrat	30/11/04			
Les Clients				
Evolution annuelle	2000	2001	2002	2003
Nombre de clients total	176	177	184	185
Evolution %	0.57%	0.57%		0.54%
Le système Epuratoire				
Caractéristique du réseau		Linéaire 2002	Linéaire 2003	
Séparatif		5869	5869	
Refolement		1006	1006	
Total		6875	6875	
Les postes de relevage				
Nom du Poste	Nbre de Pompes	Débit des pompes (m3/h)	Hauteur de Refoulement	Conso elect Annuelle
Poste du bourg	2	31	15	2318
Ouvrages annexes		Regards de visite	110	

Travaux réalisés dans l'année			
Poste de relevage		Réparation de l'anti béliet	
Desobstruction branchements particuliers		1	
Réalisation de branchements neufs		1	
Hydrocurage		1217 m	
Budget assainissement			
	2001	2002	2003
Collectivité	27 571 €	28 171 €	28 573 €
Délégataire	12 638 €	12 913 €	13 514 €
Total HT	40 209 €	41 084 €	42 087 €

RAPPORT D'ACTIVITE : Année 2003

A/ Le périmètre de compétences

Le 1^{er} janvier 2003, les communes de BANVILLE, BAZANVILLE, MEUVAINES, VER/MER se sont retirées du syndicat pour adhérer à la Communauté de communes de « BESSIN-SEULLES et MER, laquelle exerce la compétence Ordures Ménagères. L'ensemble de ces 5 communes représente 2731 habitants. En 2003 la population du SIDOM était de 23725 habitants.

B/ Les activités du syndicat

- 1) Déchets ultimes : 7717 tonnes de déchets ont été collectées et enfouies à la décharge d'Esquay/Seulles. Cela représente 325 kg de déchets par habitants et par an.
- 2) Le tri sélectif (déchets collectés dans les sacs jaunes) : les tonnages collectés sont en légère diminution et le taux de matériaux non conformes reste élevé (24%).
- 3) Les papiers, journaux et le verre : les apports dans les colonnes sont restés stables par rapport aux années précédentes. 509 tonnes de papier et 876 tonnes de verre ont pu être recyclées, évitant la mise en décharge.
- 4) Déchets encombrants : 420 tonnes ont été collectées lors des 3 passages annuels.
- 5) Le quai de transfert d'AMBLIE a recueilli :
 - 1557 tonnes de déchets verts
 - 1088 tonnes de gravats
 - 227 tonnes de ferrailles, ainsi que divers déchets spéciaux (batteries, huiles, peintures, solvants, et autres déchets toxiques) qui ont été recyclés par l'entreprise CHIMBREC.
- 6) Déchets verts : 5 communes ont adopté la collecte des déchets verts en porte à porte (Anguerny, Basly, Colomby sur Thon et Cairon). 506 tonnes de pelouse et branchages ont ainsi été collectées à domicile.

C/ Le coût des ordures ménagères

a) Le compte administratif 2003

Section fonctionnement :	Dépenses	=	1.664.453 €
	Recettes	=	1.688.757 €
Section investissement :	Dépenses	=	26.627 €
	Recettes	=	29.712 €

L'excédent total de l'année 2003 était de 24.303 € + 4084 € = **28.388 €**
 En comptabilisant l'excédent antérieur, le syndicat disposait d'une réserve de 422.868 € au 31 décembre 2003.

b) Quelques chiffres

1 tonne de déchets ultimes coûte 134 € (collecte et traitement)
 Le tri sélectif permet d'économiser 79 € par tonne valorisée.
 Le coût total du service ordures ménagères s'élève en moyenne à 62 € par habitant dont :

SEROC	= 10,70 €
Déchets ultimes	= 40,75 €
Tri sélectif	= 5,50 €
Fonctionnement	= 5,05 €

COMMENTAIRES

La gestion des ordures ménagères préoccupe tous les acteurs en charge de cette compétence, tant sur le plan technique que sur l'aspect financier.
 Toutes les mesures prises depuis 15 ans pour réduire les nuisances et protéger l'environnement ont engendré une hausse des coûts. Il appartient donc à chacun, au travers d'un comportement citoyen et responsable de bien observer les consignes de tri qui sont susceptibles de limiter les charges financières et de s'inscrire dans une logique de développement durable.

Les femmes dans la seconde guerre mondiale



Claude QUETEL, spécialiste de la seconde guerre mondiale, nous a présenté le rôle des femmes pendant cette période de notre histoire.



Elles ont participé activement à l'effort de guerre aux États-Unis, à la défense aérienne en URSS, à l'intendance et aux affaires du quotidien lors des bombardements et des exodes dans notre région.

On voit ci-contre deux infirmières à Londres après des bombardements.



L'île de la Réunion

Le mardi 8 février, plusieurs dizaines de personnes ont apprécié la présentation de l'île de la Réunion faite par Marie-Suzanne et Michel LEFONDRE. Plusieurs séjours dans ce département français bien éloigné de la métropole, leur ont permis d'avoir une vue très détaillée et documentée sur cette île volcanique de l'océan indien.



La conquête de l'Italie par les normands au XII^{ème} siècle

à été présentée par Pierre BOUET spécialiste du Moyen-Age.

Au XI^e siècle, les trop nombreux rejetons d'une famille de hobereaux du Cotentin, les Hauteville, se mettent au service de princes d'Italie du Sud qui cherchent à assurer leur royaume contre l'expansion musulmane et autres rivaux.



A en croire le malicieux Pierre Bouet, c'est grâce à leur technique de combat, la charge à cheval tout en dynamique, et à leur finesse stratégique : attaquer à l'heure de la sieste, que cette fratrie de baroudeurs, à la tête d'une petite armée de mercenaires, s'est progressivement taillé, en Sicile et en Italie du sud, un royaume qui sera au Moyen-Age un modèle d'administration et de métissage culturel.



SS Pietro e Paolo à Messine



ROGER II Roi normand de Sicile

C'est ce royaume normand de Sicile, capitale Palerme, que Pierre Bouet nous invite à visiter lors d'une prochaine soirée au presbytère.



Palais de la Zisa à Palerme

COMITE DES FETES DE LASSON-ROSEL

Fête de l'été
le samedi 25 juin au Centre d'Animation
de Lasson—Rosel

JUMELAGE ROSEL—LASSON / GOODLEIGH

A l'occasion de la venue de nos amis anglais, une cérémonie de rencontre et d'amitié aura lieu à l'église de Rosel le **dimanche 10 Avril à 10 H 30**. Cette cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié au presbytère offert par la commune. Ces deux manifestations sont ouvertes à tous et à toutes.

Association Vallée de la MUE

Le spectacle de fin d'année de
l'école de musique aura lieu le
dimanche 26 juin

ENCOMBRANTS

Le ramassage sera effectué
à ROSEL et GRUCHY :
17 juin et 26 octobre

CHEMIN DE BURON :
26 mai et 14 octobre